

Comment gérer les jours fériés ?

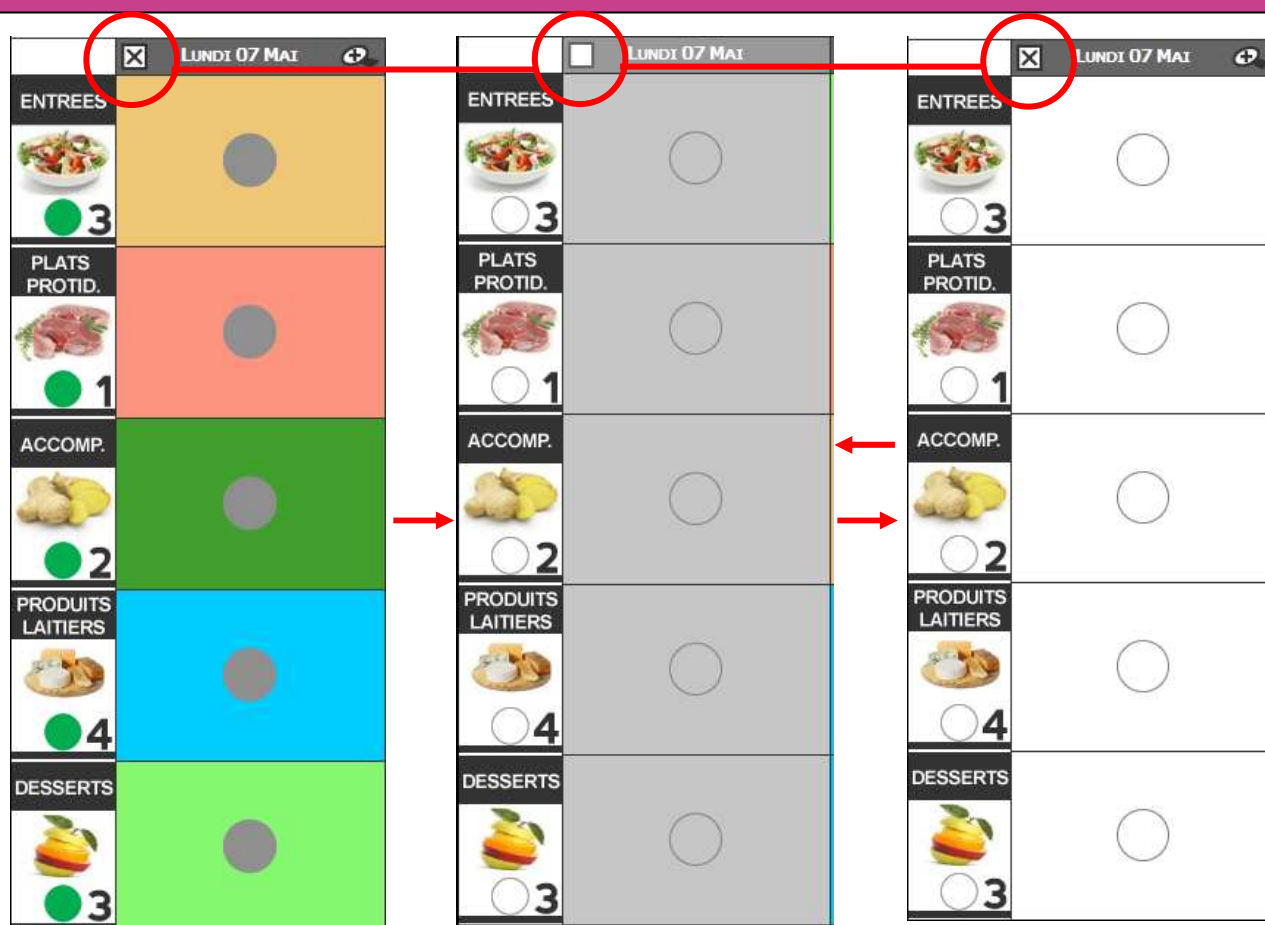
Comment supprimer ou ajouter des jours à votre plan alimentaire ?



Contexte : Vous avez commencé à rédiger votre plan alimentaire et vous souhaitez supprimer ou ajouter une ou plusieurs journée(s).

Accès : Sélectionner le plan alimentaire que vous désirez modifier.

Supprimer ou ajouter une ou plusieurs journée(s) à votre plan alimentaire



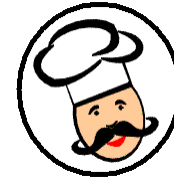
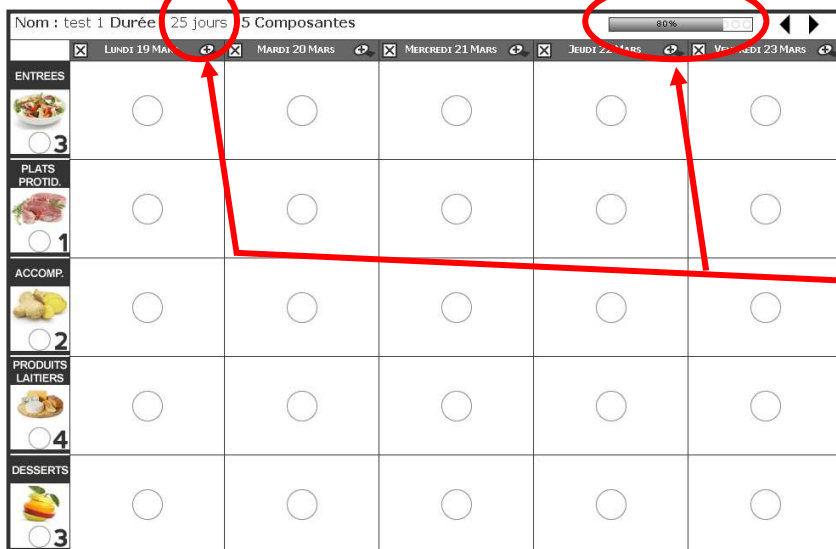
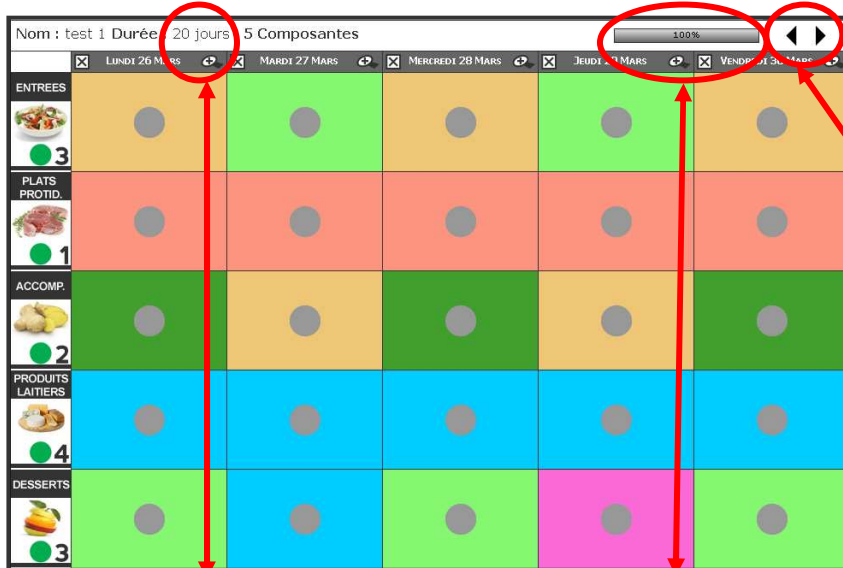
- Pour supprimer une journée de votre plan alimentaire (jours fériés...), il vous suffit de décocher le petit carré en haut à gauche de la date. Le jour concerné n'est plus comptabilisé par le système ce qui se traduit par des cases inactives et entièrement grisées.



ATTENTION : Vous pouvez enlever autant de jours que vous le souhaitez dans votre plan alimentaire, en vous assurant toutefois qu'après suppression, votre plan contienne toujours 20 jours de menus consécutifs au minimum. Pour cela, ajouter autant de jours que nécessaire en début et/ou fin de période.

- Pour ajouter une journée à votre plan alimentaire, il vous suffit de la réactiver en cochant le petit carré en haut à gauche de la date souhaitée. Les cases de la journée sélectionnée passent du gris au blanc ce qui signifie que cette journée a été ajoutée à votre plan alimentaire et qu'elle est désormais comptabilisée par le système. Vous pouvez ajouter autant de jours que vous le souhaitez

Modifier les dates de début ou de fin de votre plan alimentaire



ENTRE NOUS... Lorsque vous travaillez sur votre plan alimentaire, vous pouvez à tout moment modifier les dates de début ou de fin de votre plan alimentaire en allant directement cocher des jours supplémentaires pour les activer.

- Pour ajouter des journées en début de la période couverte par votre plan alimentaire, il suffit de cliquer sur la flèche gauche à côté de la barre d'avancement pour atteindre la semaine qui précède le début de votre plan, puis de cocher les jours que vous souhaitez intégrer en plus cf. page précédente. Les journées ainsi activées virent du gris au blanc instantanément et sont prêtes à être complétées avec les catégories de plat de votre choix.
- Si c'est en fin de période que vous souhaitez intégrer des journées supplémentaires, il suffit de cliquer sur la flèche droite à côté de la barre d'avancement pour atteindre la semaine qui suit la fin de votre plan, puis de cocher les journées que vous souhaitez ajouter.
- Cela vous permet de modifier rapidement les bornes de votre plan sans pour autant avoir besoin de retourner dans son paramétrage cf. rubrique « Quelles sont les modifications possibles des plans alimentaires ? ».
- Agir directement sur votre plan alimentaire vous donne en outre la vision instantanée de l'impact des journées que vous avez ajoutées sur la nouvelle période couverte par votre plan alimentaire.
- De même, la durée de votre plan, la barre d'avancement ainsi que les compteurs associés à chacune des composantes sont recalculés en temps réel pour tenir compte des journées ajoutées.

Notes personnelles :

